



---

UNE GARANTIE DE CONFIANCE,  
UNE RÉFÉRENCE POUR LA QUALITÉ DU BOIS

---

1987, s'appuyant sur les richesses d'un environnement naturel exceptionnel, sur un potentiel unique de moyens de recherche et de formation, les scieries résineuses les plus dynamiques de Lorraine décident de se regrouper sous la marque SELECTION VOSGES.

Marque de confiance, Impératif de Qualité

Les scieries de SELECTION VOSGES proposent un assortiment standardisé quant aux dimensions et aux choix, en application des règles définies par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement, avec une attention particulière portée au tri des sciages.

Grâce à l'adoption et à la mise en œuvre des dernières technologies, d'un programme de formation continue destinés au personnel, chaque scierie garantit une homogénéité et une précision dans les débits de 50 en 50 cm jusqu'à 11 m.

SELECTION VOSGES, c'est aussi un conditionnement de grande qualité, défini dans une charte et qui garantit :

- un lattage régulier pour la bonne ventilation du bois,
- un cerclage efficace par paquets homogènes,
- des lots de sciages parfaitement coupés à l'équerre,
- des bois traités sur demande, conformes aux normes Classe II,
- une étiquette informative sur chaque paquet de sciages sous marque,
- un marquage SELECTION VOSGES,
- une assurance qualité/traitement garantie par une charte signée par chaque scierie membre du groupement,
- un contrôle qualité systématiquement effectué par un organisme extérieur aux scieries.

Autant d'aspects qui contribuent à imposer SELECTION VOSGES comme LA marque de qualité sciages de résineux.